Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de Lac-des-Aigles tenue le 16 décembre 2021 à 19 h 30 à la salle du Conseil, située au 75 de la rue Principale à Lac-des-Aigles.

Présences :	*M.*	*Pierre Bossé, maire*
	MME	*Vicky Ouellet, conseillère # 3*
		Josée Sirois, conseillère, # 6
	MM.	*Michel Dubé, conseiller # 1*
		Serge Demers, conseiller # 2
		Luc Sirois, conseiller # 4
		Simon Bois, conseiller # 5

L'avis de convocation a été remis tel que requis par le code municipal à tous les membres du conseil.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification des présences, le quorum étant atteint, Monsieur Pierre Bossé, maire, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et déclare la séance ouverte à 19 h 30. Madame Francine Beaulieu, directrice générale fait fonction de secrétaire.

ORDRE DU JOUR

1. *Ouverture de la réunion*
2. *Comptes*
3. *Fermeture du bureau Temps des Fêtes*
4. *Surplus – Affectation*
5. *Indexation des salaires*
6. *Gestion – Sécurité incendie*
   Période de questions
7. *Clôture de la séance*

287-21

2. COMPTES

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

D'autoriser le paiement des comptes suivants :

COMPTES À PAYER

1.	*Alcide Ouellet et Fils Inc.*	*Réparation essuie-glace tracteur*	*127,21 $*
2.	*Le Centre Routier 1994 Inc.*	*Réparation autopompe*	*172,28 $*
3.	*CMP Mayer Inc.*	*2 bunkers*	*4585,49 $*
4.	*CUBEX Ltd - Montréal*	*Réso 270-21 Caméra de recul & blocage différentiel*	*3688,40 $*
5.	*Domaine Carte Blanche*	*Réso 207-21 Programme d'aide (Karine Gagnon)*	*25 000,00 $*
6.	*Entreprises Camille Ouellet & Fils*	*Réparation pompe égout*	*559,93 $*
7.	*Entreprises Boucher & Santerre Inc.*	*Essences 1,3299$/L & globe*	*278,73 $*
8.	*Excavation Régis Bérubé*	*Creusage pont rang Bédard*	*234,55 $*
9.	*Fond d'information territoire*	*Avis de mutation*	*30,00 $*
10.	*FQM Assurances*	*Assurance tracteur Cubex*	*465,43 $*
11.	*Francis Lavoie*	*Déplacement Esprit-Saint à Lac-des-Aigles*	*106,20 $*
12.	*Linde Canada Inc.*	*Location bouteille*	*36,26 $*
13.	*Matériaux du Lac (Les)*	*Accessoires garage, ampoules chalets/kiosque & poignée*	*111,41 $*
14.	*MRC de Témiscouata*	*Abonnement SigimWeb, partage Internet*	*721,45 $*
15.	*Municipalité de Squatec*	*Intervention pompier 3 déc. 2021 – 114 Principale*	*520,51 $*
16.	*Nettoyeur Christine Enr.*	*Service de buanderie*	*68,99 $*
17.	*Vicky Ouellet*	*Réunion RIDT*	*40,00 $*
18.	*Filgo Énergie*	*Diesel 1.17$/L x 1868.8 L*	*2513,93 $*
19.	*Pièces d'auto Rimouski Inc.*	*Réparation Sterling & garage*	*366,61 $*
20.	*Propane Sélect*	*Location 1x334 gallons à 250$/année - génératrice*	*287,44 $*
21.	*Purolator*	*Messagerie Boutique du plongeur*	*22,21 $*
	TOTAL COMPTES À PAYER		***39 937,03 $***

Je certifie que des crédits sont disponibles pour les comptes ci-haut mentionnés.

Francine Beaulieu, directrice générale

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

3. FERMETURE DU BUREAU TEMPS DES FÊTES

Le bureau municipal sera fermé du 24 au 28 décembre 2021 (inclusivement) et du 31 décembre au 4 janvier 2022 (inclusivement).

De retour le 5janvier et réunion lundi, le 10 janvier.

Maire DG

288-21 **4. SURPLUS – AFFECTATION**

Il est proposé par la conseillère Madame Vicky Ouellet

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles transfère au Surplus fosses septiques (55-99200) le revenu de 2021 (01-21218) de 8 605 $.

Et que le surplus de l'année 2021 soit transféré dans le surplus accumulé général.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

5. INDEXATION DES SALAIRES

289-21 **5.1 DIRECTRICE GÉNÉRALE**

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles majore le salaire de la directrice générale à 34 $/heure pour les années 2022 et 2023.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

290-21 **5.2 AIDE AU SECRÉTARIAT**

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles majore le salaire de l'aide au secrétariat Mme Alyson Lavoie à 20 $/heure pour l'année 2022.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

291-21 **5.3 POMPIERS**

Il est proposé par la conseillère Madame Vicky Ouellet

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles majore le salaire des pompiers qui étaient à 19.57 $ / heure à 21.50 $ /heure pour l'année 2022 et pour le capitaine M. Jonathan Leblanc Breault à 23.75 $/heure.

Et pour le directeur du service incendie, M. Francis Lavoie hausse de 2 %. Aucune hausse pour le poste d'instructeur comblé par Francis Lavoie pour 2022.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

292-21 **5.4 INDEXATION**

Il est proposé par la conseillère Madame Vicky Ouellet

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles indexe le salaire des employés de 2 % pour 2022 et selon l'échelle si applicable.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

293-21 **6. GESTION – SÉCURITÉ INCENDIE**

Il est proposé par la conseillère Madame Vicky Ouellet

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles majore de 0.5 heure/semaine le temps payé pour le directeur du service incendie soit de 5.5 heures /semaine à 6 heures pour la gestion pour 2022.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire, M. Pierre Bossé, invite les citoyens à prendre la parole durant cette période de questions. Aucune question.

CERTIFICAT DE CRÉDITS DISPONIBLES

Je, soussignée certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrétées dans les résolutions numéros : 287-21.

Francine Beaulieu, directrice générale

294-21 **7. CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE**

À 19 h 37, l'ordre du jour étant épuisé, la clôture et la levée de l'assemblée est proposée par M. Pierre Bossé, maire. Le maire reconnaît, en signant le procès-verbal, qu'il signe en même temps toutes et chacune des résolutions.

Pierre Bossé
Maire

Francine Beaulieu
Directrice générale

Maire DG